

Assemblée générale ordinaire Association Suisse des Services des Sports Section Suisse Romande et du Tessin

**Le jeudi 6 mars 2018, à 13h30
SwissTech Center, Ecublens**

Ordre du jour

1. Accueil
 2. Nomination des scrutateurs
 3. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire du 8 juin 2017
 4. Rapport présidentiel
 5. Comptes de l'exercice 2017
 6. Budget de l'exercice 2018
 7. Admissions – démissions
 8. Elections statutaires
 9. Visite d'installations sportives 2018
 10. Divers
-

1. Accueil

Mme. Stéphanie Schmutz, Présidente de l'ASSRT et Municipale de la Ville de Nyon en charge du Service des sports, manifestations et maintenance de la Ville de Nyon, ouvre la séance à 13h40 et souhaite à toutes et tous la bienvenue à cette Assemblée générale 2018.

Les membres du Comité de direction de la section Romande et Tessin, à savoir :

- M. Oscar Tosato, Conseiller administratif (Ville de Lausanne).
- M. Olivier Carnazzola, trésorier de l'ASSRT et chef du Service des sports de la Ville de Lancy.
- M. Christophe Huybrechts, secrétaire général de l'ASSRT et chef du Service des sports, manifestations et maintenance de la Ville de Nyon.

M. Sami Kanaan, Conseiller administratif (Ville de Genève), et M. Pierre-Olivier Nobs, Conseiller communal (Ville de Fribourg) sont excusés.

2. Nomination des scrutateurs

La Présidente procède à la nomination des deux scrutateurs :

- Nicou Etemad, Plan-les-Ouates.
- Nicolas Imhof, Canton de Vaud.

3. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire du 8 juin 2017

Le procès-verbal est accepté, avec deux absentions, sans modification et avec remerciements à son auteur.

4. Rapport présidentiel

Mme Stéphanie Schmutz procède à la lecture du rapport présidentiel relatant les points forts de l'année 2017.

5. Comptes de l'exercice 2017

La présidente passe la parole à M. Olivier Carnazzola, trésorier, pour la présentation des comptes 2017.

Le rapport des réviseurs effectué par la Fiduciaire Heller SA à Nyon est présenté.

M. Patrice Iseli relève que CHF 100'000.- d'actifs sont disponibles à fin décembre 2017, et pose la question de l'utilisation de cette somme et plus largement de la vision de l'association concernant son rôle.

La commission exécutive est chargée de répondre à ces questions.

Les comptes 2017 ainsi que le rapport des réviseurs aux comptes sont acceptés à l'unanimité des membres présents. La décharge du Comité de direction est votée et également acceptée à l'unanimité des membres présents.

6. Budget de l'exercice 2018

Le Trésorier propose le budget 2018, qui présente un excédent de CHF 9'600.-.

Le budget 2018 est adopté à l'unanimité des membres présents.

7. Admissions - démissions

Aucune admission ni démission n'est à signaler.

8. Elections statutaires

8.1 Comité de direction

Selon les statuts, le changement de présidence de l'ASSRT intervient tous les 4 ans. Dès lors, depuis 2016 et jusqu'en 2020, c'est la Ville de Nyon qui assume ce rôle avec Mme Stéphanie Schmutz, Municipale en charge des sports, comme présidente de l'ASSRT.

Le Comité de direction se compose comme suit :

- Présidente : Mme Stéphanie Schmutz, Ville de Nyon
- Secrétaire : M. Christophe Huybrechts, Ville de Nyon
- Trésorier : M. Olivier Carnazzola, Ville de Lancy
- Membre : M. Sami Kanaan, Ville de Genève
- Membre : M. Oscar Tosato, Ville de Lausanne
- Membre : M. Pierre-Olivier Nobs, Ville de Fribourg

La question du rôle du Comité de direction est posée. Le Comité se réunissait une fois par an entre 2005 et 2010, depuis la Commission exécutive gère seule les activités de l'association. Il est décidé que le Comité de direction se réunirait à nouveau annuellement.

Il est rappelé que M. Sébastien Reymond, Secrétaire Général du Comité central de l'ASSS, coordonne les activités des différentes sections et assure le lien avec le Comité central.

Le Comité de direction est reconduit avec une abstention.

8.2 Commission exécutive

M. Etienne Dagon (Bienne) et M. Pierre-Yves Stucki (Genève) quitte la Commission exécutive, ils sont chaleureusement remerciés pour leur engagement. La bienvenue est souhaitée à leur successeur, respectivement M. Rolf Aeberhard (La Chaux-de-Fonds) et Mme Sybille Bonvin (Genève).

La Commission exécutive, approuvée à l'unanimité, se compose ainsi comme suit :

- Président : M. Christophe Huybrechts, Ville de Nyon
- Membre : M. Rolf Aeberhard, Ville de La Chaux-de-Fonds
- Membre : Mme Sybille Bonvin, Ville de Genève
- Membre : M. Julien Chevalley, Ville de Montreux
- Membre : M. Blaise Crittin, Ville de Sion
- Membre : M. Pierre Gisler, Ville de Fribourg
- Membre : M. Patrice Iseli, Ville de Lausanne
- Membre : M. Roberto Mazza, Ville de Lugano

8.3 Organe de révision

Le Secrétaire propose de voter l'élection de l'organe de révision, la fiduciaire Heller SA à Nyon, qui a déjà révisé les comptes en 2016 et 2017, et qui est adopté à l'unanimité des membres présents.

9. Visite d'installations sportives

Christophe Huybrechts, président de la Commission exécutive présente la prochaine visite d'installations sportives, organisée par le Service des sports de la Ville de Genève, et qui aura lieu le jeudi 20 septembre 2018 à Bienne.

Les inscriptions seront prochainement lancées.

10. Divers

Aucun divers.